

Indications thérapeutiques Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles en cliquant [ici](#) Ce médicament a été autorisé par la commission européenne : en cliquant [ici](#), vous serez redirigés vers un fichier PDF de son site (nouvelle fenêtre). Vous pouvez consulter l'aide (question 9) pour plus d'informations.

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives

Poudre (Composition pour une dose délivrée)

> budésonide 320 microgrammes

> fumarate de formotérol dihydraté 9 microgrammes

Présentations

> 1 inhalateur(s) multidose(s) acrylonitrile butadiène styrène polytéréphtalate (PET) polypropylène de 60 dose(s)

Code CIP : 278 755-3 ou 34009 278 755 3 3

Déclaration de commercialisation : 08/01/2016

Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville :

- Prix hors honoraire de dispensation : 26,25 €
- Honoraire de dispensation : 1,02 €
- Prix honoraire compris : 27,27 €
- Taux de remboursement : 65%

[Aller au glossaire](#)

Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence. Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait

référence.

Cet avis est consultable à partir du lien `Avis du jj/mm/aaaa` ou encore sur demande auprès de la HAS . Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Redirection à la page d'aide

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Important	Avis du 23/03/2022Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 23/03/2022 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Extension d'indication	Le service médical rendu par DUORESP SPIROMAX (budésonide, fumarate de formotérol dihydraté) est important dans le traitement continu de l'asthme lorsque l'administration d'une association corticoïde inhalé et agoniste β2-adrénergique à longue durée d'action est justifiée chez les adolescents âgés de 12 ans et plus. Le service médical rendu par DUORESP SPIROMAX 160/4,5 μg et 320/9 μg, poudre pour inhalation, est important dans traitement continu de l'asthme, lorsque l'administration d'une association (corticostéroïde inhalé et agoniste β2-adrénergique à longue durée d'action) est justifiée : • chez les patients insuffisamment contrôlés par des corticostéroïdes inhalés et la prise d'agonistes β2-adrénergiques à courte durée d'action « à la demande » . ou • chez les patients qui sont déjà suffisamment contrôlés par des corticostéroïdes inhalés et des agonistes β2-adrénergiques à longue durée d'action.
Important	Avis du 04/03/2015Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 04/03/2015 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Inscription (CT)	

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Modéré	Avis du 04/03/2015Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 04/03/2015 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Inscription (CT)	Le service médical rendu par DUORESP SPIROMAX 160/4,5 µg et 320/9 µg, poudre pour inhalation, est modéré dans le traitement symptomatique de la BPCO sévère (VEMS 50 % de la valeur théorique) chez les patients ayant des antécédents d'exacerbations répétées et des symptômes significatifs malgré un traitement régulier par bronchodilatateur de longue durée d'action.

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Pas d'ASMR disponible pour ce médicament

Autres informations

- Titulaire de l'autorisation : TEVA PHARMA BV
- Conditions de prescription et de délivrance :
 - liste IAller au glossaire
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 133 149 5